



2 offres d'emploi

DIRECTIONS de structures d'actions collectives ESS

Centres sociaux – Romans-sur-Isère (26)



1 offre de direction

1 offre de direction

CONTEXTE DES 2 OFFRES D'EMPLOI



La Maison citoyenne Noël Guichard est une association d'éducation populaire implantée dans le quartier Est de la Ville.

L'association intervient principalement dans le quartier classé prioritaire QPV Monnaie-Nadi, bénéficiant du Nouveau Programme de Rénovation Urbaine.

La Maison citoyenne Noël Guichard a pour objectifs le développement des liens sociaux et la cohésion sociale du quartier, ainsi que le développement de la citoyenneté de proximité et de l'engagement collectif des habitants.

L'association est agréée « centre social » par la CAF de la Drôme depuis 2012. Créée en 1967, l'association est également affiliée à l'Union des MJC 26-07.

Budget annuel : 460k€ / 9,6 ETP



La Maison de quartier des Ors est une association d'éducation populaire implantée dans le quartier ouest de la Ville.

Ce quartier très étendu entre « urbain et rural » comprend plus de 9500 habitants, en expansion.

La Maison de quartier des Ors a pour objectifs le développement des liens sociaux et la cohésion sociale du quartier ouest, ainsi que le développement de la citoyenneté de proximité et de l'engagement collectif des habitants : « C'est passer de l'habitant à l'adhérent-usager à l'adhérent-citoyen ».

L'association a commencé ses activités en 1987. Elle est agréée « centre social » par la CAF de la Drôme depuis 1998.

Budget annuel : 340k€ / 6,4 ETP

Affiliées à la *Fédération des Centres sociaux de France (FCSF)*, les associations se réfèrent au cadre des valeurs de dignité humaine, solidarité et démocratie, et à la charte fédérale des centres sociaux : « un foyer d'initiatives porté par les habitants associés, appuyés par des professionnels, capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire ». Elles sont engagées politiquement **sur le développement du pouvoir d'agir des habitants sur des questions de société dans une visée de transformation sociale et durable.**

Des projets associatifs - construits avec les habitants de chaque périmètre d'intervention et en complémentarité des centres sociaux du territoire - **sont engagés pour la période 2017-2020.**

Renouvellement en 2020 pour la période 2021-2024.

La Maison citoyenne Noël Guichard déploie des actions sur 3 axes :

- Lien social et cadre de vie : jardins partagés, vélo école, aller vers, animation sociales dans l'espace public, lutte contre l'isolement...
 - Alternatives durables : économie de partage, ateliers cuisine, échanges de services, réparation, ateliers textiles...
 - Transmission éducative : ACM jeunesse, CLAS, FLE-ASL, actions familiales, numérique, ...
- Et des activités socio-éducatives.

La Maison de quartier des Ors développe des actions sur 5 axes :

- Alternatives économiques : trocs, échanges, café-réparation, échanges de savoirs
- Alimentation : repas de saison, ateliers de consommer autrement, circuits courts...
- Cadre de vie : animations de quartier, rencontres entre voisins, aménagements...
- Lien social : lutte contre l'isolement, mixité et diversité dans les actions
- Transmission éducative : ACM, CLAS, radio,...

La Maison citoyenne et la Maison de quartier des Ors agissent dans le cadre d'une **coopération inter-associative** – **La Coopération de Romans**, agréée EVS (organisation de fait, comprenant 4 associations). *La Coopération* développe des projets innovants sur un territoire élargi. Depuis 2015, la Maison citoyenne et la Maison de quartier des Ors font vivre avec la Maison de quartier St Nicolas un processus de coopération ambitieux. Aujourd'hui reconnues, elles mènent une stratégie commune territoriale en faveur de l'éducation populaire et le développement durable, pour déployer des actions communes (conserverie mobile et solidaire, radio, passeport culture...) à fort impact collectif et une étude *in itinere* de mesure de l'utilité sociale.



FINALITÉS DES POSTES



- **Piloter la conduite du projet d'animation globale et ses différentes étapes** : suivi du projet associatif, mise en œuvre, évaluation
- **Développer et mettre en œuvre le processus partagé** et de collaboration au sein de la dynamique locale, en lien quotidien avec les centres sociaux du territoire au sein de la *Coopération de Romans* ; établir et mettre en œuvre le plan de communication cohérent
- **Favoriser le pouvoir d'agir, le développement durable** et la participation active des adhérents et des habitants

PRINCIPALES MISSIONS

Dans le cadre du mandat qui est fixé par le conseil d'administration dans lequel il est employé, la Direction :

1. **est garante de la conception, du pilotage, de la mise en œuvre et de l'évaluation du projet associatif et contribue activement au projet commun de la Coopération** ; tant sur les méthodes de mise en œuvre que sur le contenu des actions menées
2. **pilote avec l'instance de gouvernance la démarche politique (CA, Bureau, Commissions) et stratégique** de l'association employeuse
A ce titre, la direction doit être capable de :
 - ✓ Connaître la vie associative : règles, contraintes, forces, principes de fonctionnement
 - ✓ Transmettre les informations nécessaires aux instances, argumenter les propositions et participer aux discussions
 - ✓ Organiser les circuits et les modes de communication (internes et externes)
 - ✓ Organiser et structurer les conditions favorisant une démarche participative au sein de ces instances
 - ✓ Créer une dynamique collective
 - ✓ D'appréhender des logiques d'innovation sociale, de développement social local, économique et environnemental
3. **mobilise l'ensemble des acteurs et des partenaires** du territoire pour contribuer au «bien vivre sur le territoire» dans une dynamique collective et coopérative du projet.
A ce titre, la direction doit être capable de :
 - ✓ Créer, renforcer et développer les partenariats avec l'ensemble des acteurs du territoire
 - ✓ Réaliser une analyse stratégique : rapports de force, alliances, obstacles, commandes institutionnelles (marché public, contrat de ville,...),
 - ✓ Provoquer les négociations et dénouer les conflits
 - ✓ Développer une coopération complémentaire à la conduite du projet.
4. **assure la gestion administrative, financière et les richesses humaines.**
A ce titre, la direction doit être capable de :
 - ✓ Savoir se positionner en qualité de représentant de l'employeur
 - ✓ Maîtriser la législation sociale et la convention collective.
 - ✓ D'assurer une bonne gestion et prospective financière :
 - Préparer le budget, s'assurer de la bonne exécution et du suivi financier; s'assurer de la conformité des projets avec la réalité économique et analyser les comptes
 - Rechercher des financements par l'inscription dans les politiques contractuelles, les dispositifs, les différentes politiques locales, développer les capacités financières de l'association en cohérence avec les ambitions du projet social et celles de la Coopération, négocier l'obtention de financements;
 - Maîtriser l'analytique CAF des centres sociaux et l'éclatement des comptes
 - Maîtriser les indicateurs de gestion les plus courants afin de les utiliser comme support de décision (Tableaux de bord de suivi des financements, plan de trésorerie, certains ratios et SIG courants...)

- ✓ Gérer l'équipement
- ✓ Gérer les ressources humaines :
 - Animer la transversalité entre les thématiques mises en œuvre
 - Organiser des délégations claires et un contrôle du travail,
 - Veiller au processus de formation des salariés, réaliser les entretiens annuels d'évaluation, réaliser les profils de postes
- ✓ Stimuler les richesses humaines
 - Accompagner la formation de la gouvernance
 - Favoriser la montée en compétences du bénévolat

QUALIFICATIONS, EXPÉRIENCES, CAPACITÉS...

- **Diplôme de niveau II minimum** (circulaire CNAF – AGC) : carrières sociales, animation sociale, développement local, ingénierie sociale, solidarité internationale, DD, sciences politiques,...

- **Une expérience d'au moins 5 ans sur un profil similaire** dans une association à vocation sociale ou ESS, avec des responsabilités avérées de management d'équipes de professionnels pluridisciplinaires

- Maîtrise d'un budget global (suivi budgétaire, prévisionnel...) et du montage de demandes de financements

- Expérience prouvée dans le montage et la conduite de projets sociaux avec des méthodes actives et bonne connaissance des dispositifs en vigueur

- Connaissances et expériences en DPA, culture, DD, ESS

- Expériences et capacité à développer des partenariats, avec une logique de coopération confirmée

- Expériences et capacité à exercer et développer des activités de formation

- Bon relationnel, capacité de travail en équipe, développement de ressources et des capacités

- Capacité rédactionnelle et de communication

- Capacité d'écoute, d'analyse, d'innovation

- Et savoir agir dans la complexité ☺, l'interdépendance et la coopération !

CONDITIONS ET RÉMUNÉRATIONS



Convention collective nationale de l'animation.

Contrat à Durée Indéterminée

Forfait cadre 210 Jours

Rémunération selon expérience

Période d'essai : 3 mois, renouvelable.

Poste à pourvoir : lundi 3 juin 2019.

Convention collective nationale ALISFA

Contrat à Durée Indéterminée

Forfait cadre 210 Jours

Rémunération selon expérience

Période d'essai : 4 mois, renouvelable.

Poste à pourvoir : lundi 2 septembre 2019.



Ce processus de recrutement collectif des 2 associations est accompagné par l'Union Rhône Alpes des centres sociaux et la Fédération des centres sociaux de la Drôme, en lien avec la Maison de quartier St Nicolas.

Phase 1 : Un entretien collectif avec les 2 associations employeuses et travaux écrits

Phase 2 (pour les candidats retenus) : un entretien individuel avec l'association employeuse.

Vous pouvez candidater sur un des postes de direction ou sur les 2 postes - envoyer par mail ou courrier avant le 12 mars 2019 - votre lettre de motivation et curriculum vitae à :

Maison citoyenne Noël Guichard, Madame et Monsieur les co-Présidents, Place Berlioz 26100 Romans sur Isère.

Maison de quartier des Ors, Monsieur le Président, 26 rue Magnard 26100 Romans sur Isère

OU par messagerie à : cooperation@maisonsdequartier.fr en indiquant en objet POSTE DE DIRECTION et votre nom

Entretien d'embauche prévu : le jeudi 28 mars OU le samedi 30 mars 2019

Site@ : maisonsdequartier.fr